

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS L'EMPLOI  
D'ASSISTANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**Session complémentaire 2023**

**CONDITIONS DE CANDIDATURE**

- 1- Être de nationalité ivoirienne (la condition de nationalité ivoirienne n'est pas exigée pour les candidats au recrutement par contrat) ;
- 2- Être titulaire de l'un des diplômes suivants :
  - Doctorat ou diplôme équivalent (Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, Doctorat d'État, Doctorat Thèse Unique, PhD) ;
  - Diplôme d'Ingénieur de Conception agréé par l'État ;
  - Diplôme d'Architecte ;
  - Diplôme d'Expert-Comptable ;
  - Diplôme d'Etude Comptable Supérieure (DECS) ;
  - Diplôme d'Etude Comptable Supérieure et Financière (DECSF).
- 3- Être âgé(e) de 45 ans au plus au 31 décembre 2023, c'est-à-dire, être né(e) après le 31 décembre 1977, pour les Recrutements Nouveaux (candidats non-fonctionnaires) ;
- 4- Pour les candidats fonctionnaires, seuls ceux des grades B3, A3 ou A4 justifiant d'une ancienneté d'au moins trois (03) ans dans leur emploi actuel peuvent faire acte de candidature.